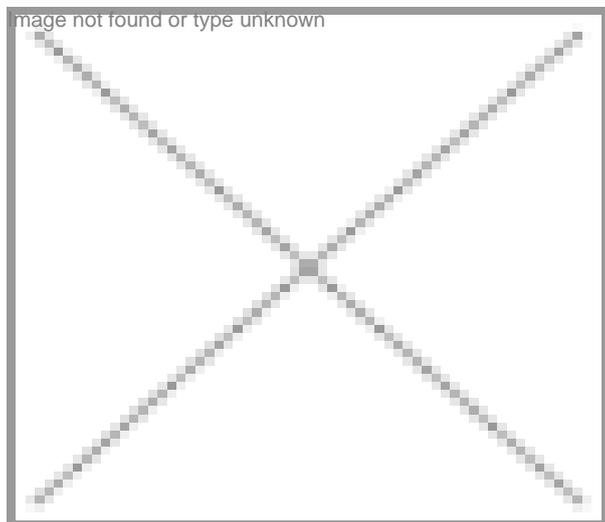


Groupe Socoda

[Accueil](#) / [BBI](#)

Signature de la charte « Engagé pour Faire »



Groupe Socoda a signé la charte relative à l'utilisation de la signature commune « Engagé pour Faire ». Cette démarche s'inscrit dans le cadre du plan de rénovation énergétique des bâtiments lancé par le Gouvernement qui vise à diminuer la consommation énergétique du secteur bâtiment et à lutter contre la précarité énergétique. La signature « Engagé pour Faire » rassemble ainsi des acteurs publics et privés impliqués dans le parcours de rénovation des bâtiments sous la bannière commune Faire : Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique.

Cette charte comporte des engagements réciproques de la part des pouvoirs publics, de l'Ademe et des signataires, en fonction de leur secteur d'activité. Signataire de la charte destinée aux négoce et à la distribution, Socoda s'engage à sensibiliser les professionnels du bâtiment à atteindre des objectifs nationaux pour des bâtiments basse consommation (BBC) et respectant la neutralité carbone à l'horizon 2050, à les informer dans ses points de vente sur les engagements du plan de rénovation énergétique des bâtiments, à favoriser leur montée en compétence sur les thématiques de la rénovation énergétique, le cas échéant par des formations dédiées.

Le distributeur va également encourager la mise en œuvre d'actions locales entre des points de vente et les acteurs du réseau Faire (particuliers, professionnels, collectivités) et participer à une expérimentation avec l'Ademe et les pouvoirs publics sur l'échange des données en vue d'alimenter les travaux sur l'Observatoire de la rénovation énergétique.

Cette signature s'inscrit dans la politique de Business Durable initiée par Groupe Socoda depuis plus de dix ans.